



CANADIAN ASSOCIATION OF OPTOMETRISTS
ASSOCIATION CANADIENNE DES OPTOMÉTRISTES

Plan stratégique

2026-2029

VISION

Des yeux en santé et une vision claire pour toutes les personnes vivant au Canada.

MISSION

L'Association canadienne des optométristes est la voix nationale de l'optométrie. Elle rassemble et soutient ses membres afin d'améliorer la prestation de soins de santé oculaire et de favoriser une vision optimale pour toutes les personnes vivant au Canada.

VALEURS

Responsable - Collaborative - Influente - Innovante



Directives



Renforcer l'influence de l'ACO comme voix nationale de l'optométrie et des soins oculaires.



Faire progresser l'accès aux soins et l'amélioration des résultats en santé oculaire à l'échelle nationale.



Améliorer nos programmes et services pour mieux répondre aux besoins changeants de la profession.



DIRECTION 1 : Renforcer l'influence de l'ACO comme voix nationale de l'optométrie et des soins oculaires.

01

Représenter et défendre les intérêts des optométristes par un plaidoyer national en santé oculaire et en soins de la vue, notamment en faisant reconnaître leur rôle comme professionnels de première ligne.

02

Agir comme rassembleur national, en réunissant les partenaires afin d'orienter les discussions et les décisions en matière de santé oculaire et de soins de la vue.

03

Positionner l'ACO comme la principale voix nationale et l'autorité de référence sur les questions de santé oculaire, de soins de la vision et d'enjeux émergents liés à la vision auprès du public et des médias.



DIRECTION 2 : Faire progresser l'accès aux soins et l'amélioration des résultats en santé oculaire à l'échelle nationale.

01

Favoriser un environnement d'assurance équitable et durable en modernisant la couverture et en renforçant la reddition de comptes et l'équité des processus dans les politiques des assureurs.

02

Soutenir et contribuer aux initiatives nationales dirigées par les peuples autochtones pour cerner et éliminer les obstacles systémiques à l'accès aux soins oculaires et à la santé visuelle.

03

Soutenir des efforts coordonnés à l'échelle nationale et provinciale visant à renforcer la main-d'œuvre en optométrie par l'optimisation du champ d'exercice, la planification des effectifs et des modèles de pratique durables.

DIRECTION 3 : Améliorer nos programmes et services pour mieux répondre aux besoins changeants de la profession.

01

Renforcer la collaboration entre l'ACO et les associations provinciales afin que les initiatives nationales tiennent compte de l'évolution des priorités et des activités provinciales.

02

Assurer un leadership et une coordination à l'échelle nationale afin de soutenir l'utilisation éthique et fondée sur des données probantes des outils numériques, technologiques et d'intelligence artificielle en optométrie et en soins de la vision.

03

Soutenir les optométristes à toutes les étapes de leur carrière en améliorant l'accès au développement perfectionnement professionnel, aux parcours de leadership et aux ressources de soutien à la gestion de la pratique.